**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****N° 2012/21****Objet : Cotisation sur programme auprès Comité de promotion de Serre-Ponçon**

L'an deux mille douze, le 25 juin, à 15h00, le comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux de la Mairie de Savines-le-Lac, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 25 juin 2012

Date de convocation :

Le 25 mai 2012

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 21

En exercice : 21

Membres présents 11

Vote(s) pour 11

Vote(s) contre 0

Abstention(s) 0

Secrétaire de séance :

Mme Catherine SAUMONT

Auxiliaire Secrétaire de

séance : Christophe PIANA

Etaient Présents : **M. Victor BERENGUEL** (Président), **M. Jean Pierre GANDOIS** (Vice-Président), **M. Marc AUDIER** (Conseiller syndical suppléant de Mme Chantal EYMEOD), **M. Jean BERNARD** (Conseiller syndical), **M. Marc ZANETTO** (Rapporteur du Budget), **Mme Catherine SAUMONT** (Vice Présidente), **Mme Valérie ROSSI** (Conseiller syndical), **M. Daniel BOSQUET** (Conseiller Syndical Suppléant de Mme Valérie GRECARD), **M. Christian DURAND** (Conseiller syndical), **M. Bernard ALLARD LATOUR** (Vice Président), **M. Richard SIRI** (Conseiller Syndical)

Etaient présents alors que le titulaires l'était aussi : M. Michel BAUDRY (Conseiller syndical suppléant de M. ZANETTO), Mme Elisabeth CLAUZIER (Conseiller syndical suppléant de Mme Catherine SAUMONT)

Etaient représentés : Mme Chantal EYMEOD par M. Marc AUDIER, Mme Valérie GRECARD par M. Daniel BOSQUET,

Etaient invités : M. DIEUZY (Président du Comité Départemental de Voile 05), M. Christian GROSSAN (Directeur du développement économique CG 05), M. Alain TOMASINI (service tourisme département 05), Mlle Cloé GRATCHOFF (Pays Sud), M. Jean CAPELLA (CCI 05), Mme Laurence CRISCUOLO (Com Com Embrunais), M. Jean Louis MICHEL (Com Com Ubaye Serre-Ponçon)

Etaient excusés : M. Jean Marie BERNARD, M. Michel LANFRANCHI, M. Louis MASSOT, Mme Monique ESTACHY, M. Roger MASSE

**Exposé des motifs :**

Le Président rappelle à l'assemblée qu'elle a souhaité solliciter le 29 avril 2009 son adhésion au comité de promotion et de commercialisation de Serre-Ponçon, en approuvant dans ce cadre les statuts de cet organisme.

Le S.M.A.D.E.S.E.P. demeure par ailleurs gestionnaire des activités nautiques autour de Serre-Ponçon, pour lesquelles il délivre des autorisations d'occupation du domaine public. Afin de rationaliser les coûts de publication d'une carte des activités nautiques qui ferait doublon avec les cartes thématiques réalisées par le comité de promotion de Serre-Ponçon, il semble important de mutualiser le travail des deux structures pour réaliser une brochure commune.

Plusieurs réunions de préparation ont conduit à la modification des cartes déjà éditées l'an dernier, et cela en fonction des remarques des usagers et en y ajoutant les nouveaux prestataires installés en 2009.

Après discussion avec le Président du Comité de Promotion et en fonction du coût global d'édition par le comité de promotion de Serre-Ponçon des trois cartes thématiques pour près de

Extrait du registre des délibérations N° 2012/21 Page1/2

Membres Adhérents :

Conseil Général des Hautes-Alpes,

Communauté de communes de l'Embrunais, Communauté de communes du Savinois Serre-Ponçon,

Communauté de communes du Pays de Serre-Ponçon, Commune de Chorges.

18 000 € TTC et 10 000 exemplaires chacune, le Président du S.M.A.D.E.S.E.P. propose d'apporter la contribution du Syndicat à la réalisation des cartes nautiques pour un montant de 4 000 € TTC.

Les cartes seront mises à disposition du S.M.A.D.E.S.E.P. qui pourra pour partie les rétrocéder au comité de promotion et pour autre partie les distribuer à tous les prestataires d'activités nautiques autour de la retenue.

Par suite, il est proposé la délibération suivante.

**VU :**

- Les statuts du S.M.A.D.E.S.E.P. et les compétences qui y sont listées ;
- Les responsabilités confiées au S.M.A.D.E.S.E.P. dans le cadre de l'arrêté interpréfectoral de navigation et la convention cadre souscrite avec E.D.F. le 16 juin 2008 ;
- La délibération n°2009-08 formalisant l'adhésion du S.M.A.D.E.S.E.P. au comité de promotion et de commercialisation de Serre-Ponçon ;

**CONSIDERANT :**

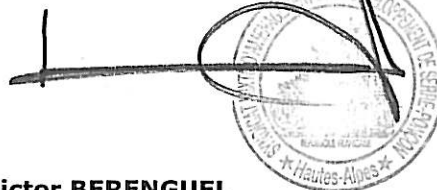
- La possibilité offerte par le comité de promotion que de souscrire à des opérations partenariales spécifiques, par le biais de financements mobilisés sur cotisation exceptionnelle :

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, réuni le 25 juin 2012 :**

- **DECIDE** d'attribuer au Comité de Promotion et de commercialisation une contribution forfaitaire de 4 000,00 € pour l'édition de la carte thématique « nautisme » ;
- **PRECISE** que le Comité de Promotion mettra à disposition du syndicat des exemplaires en nombre suffisant (5 000) pour être diffusés auprès des professionnels de la retenue et pour les besoins propres de l'établissement public ;
- **PREVOIT** que les crédits nécessaires à cette opération seront prélevés au chapitre 011 de la section de fonctionnement du budget primitif 2012 du S.M.A.D.E.S.E.P. ;
- **AUTORISE** le Président effectuer les démarches nécessaires à l'application de cette décision.

Ainsi fait, les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme.

**Le Président,**



**Victor BERENGUEL**